

RECYCLAGE DE L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PERSONNEL ÉLECTRICIEN BASSE TENSION : INDICES B2(V) – BR – BC – H0(V)

DURÉE : 2 JOURS
(14 HEURES)

Théorie : 1 jour
Pratique : 1 jour



Objectifs de la formation :

Renouveler la compétence d'exécuter en sécurité et dans le respect des règles de l'art (NF C 18-510) des opérations simples sur des installations et équipements électriques.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

FORMATION THEORIQUE

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Rappel réglementaire (décret et norme)
Les devoirs et responsabilités de chacun

ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE

Description de l'environnement (rappel des domaines de tension, des zones et limites de l'environnement, des dangers et effets du courant électrique)

Habilitations électriques : rôles de chacun

SECURITE ELECTRIQUE

Les principes généraux de prévention à appliquer et analyser

Les équipements de protection (EPC et EPI) : fonctions et limites

Énoncer les risques lors de l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages pendant les travaux et/ou interventions

Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

LE CHARGE DE TRAVAUX BT

HORS TENSION

Les différents travaux électriques

Les différents niveaux d'habilitation, leurs rôles et limites lors de travaux électriques

Fonctions de l'appareillage et matériel BT

Citer les documents applicables lors de travaux électriques

LE CHARGE D'INTERVENTION

GENERALE

Les différentes interventions BT générale et élémentaire avec leurs limites respectives
Énoncer les risques lors de l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages pendant les interventions

Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention

Les opérations de consignation, dépannage, mesurage et essai, connexion et déconnexion

Analyse des risques pour une situation donnée

Citer les documents applicables lors d'une intervention en respectant les consignes de sécurité

LE CHARGE DE CONSIGNATION

Savoir rédiger les documents applicables lors de travaux

Compléter l'attestation de consignation générale

FORMATION PRATIQUE

ANALYSE

Analyse des risques, étude des règles de sécurité

MISE EN APPLICATION

Organiser, délimiter et signaler la zone de travail et d'intervention

Réalisation d'exercices d'élimination de risque de présence de tension dans une armoire électrique en respectant les consignes de sécurité (ex. : pose de nappe isolante...)

Effectuer la 2^{ème} étape de consignation (BC)

Respecter et faire respecter les règles et instructions de sécurité

Rendre compte de son travail et de ses interventions (B2 – BR)

Différencier les opérations d'ordre électrique à réaliser en fonction du symbole d'habilitation électrique

Donner les principes généraux de prévention

Analyser les risques et définir les mesures de protection à mettre en place.

Réalisation d'exercices de recherche de panne, de manœuvres, de mesurage, de connexion

/déconnexion dans une armoire électrique.

Savoir rédiger les documents applicables lors de travaux, vérifier et éventuellement compléter

l'attestation de consignation (générale ou en deux étapes)

Énoncer les risques lors de l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages pendant les travaux

Les mesures de prévention à observer

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DU

SAVOIR-FAIRE

Evaluations théorique (Q.C.M.) et pratique continue

Objectifs Pédagogiques :

- Maîtriser les aspects théoriques liés aux opérations d'ordre électrique,
- Maîtriser les aspects pratiques liés aux opérations proches du quotidien en matière de sécurité,
- Maîtriser les manœuvres induites par leur indice d'habilitation.

Animation par des formateurs qualifiés.

Pédagogie : en salle, exposés, questions et exercices (durée : 7 h)

Applications pratiques et tests : en chantier école, camion aménagé (durée : BR : 3 h, B2 : 2 h, BC : 1 h)

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques (durée : 1 h)

Validation : attestation de formation et avis sur la délivrance de l'habilitation électrique indices BR – B2(v) – BC – H0(v).

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française étant amenée à réaliser de façon permanente ou occasionnelle des opérations électriques en basse tension, justifiant d'une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Effectif : jusqu'à 10 personnes.

